

## Frais de notaire apres la mort de mon pere

Par tsako81, le 17/01/2008 à 17:37

Mon pere est mort le 17,02,07 Ma mere vit toujours dans la maison nous sommes 3 enfants le notaire demande 2800 euros de frais pour la maison Pourquoi?

## Par Antoine ETCHEVERRY, le 17/01/2008 à 19:38

Bonsoir,

Je pense qu'il est préférable de demander cela directement au notaire.

cette somme peut représenter une demande de provision pour frais (Son travail est payant), une taxe, ou des impôts liés à cette succession...

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY www.etcheverry-avocat.com

Par tsako81, le 17/01/2008 à 20:07

merci je vais prendre rendez vous avec lui	